



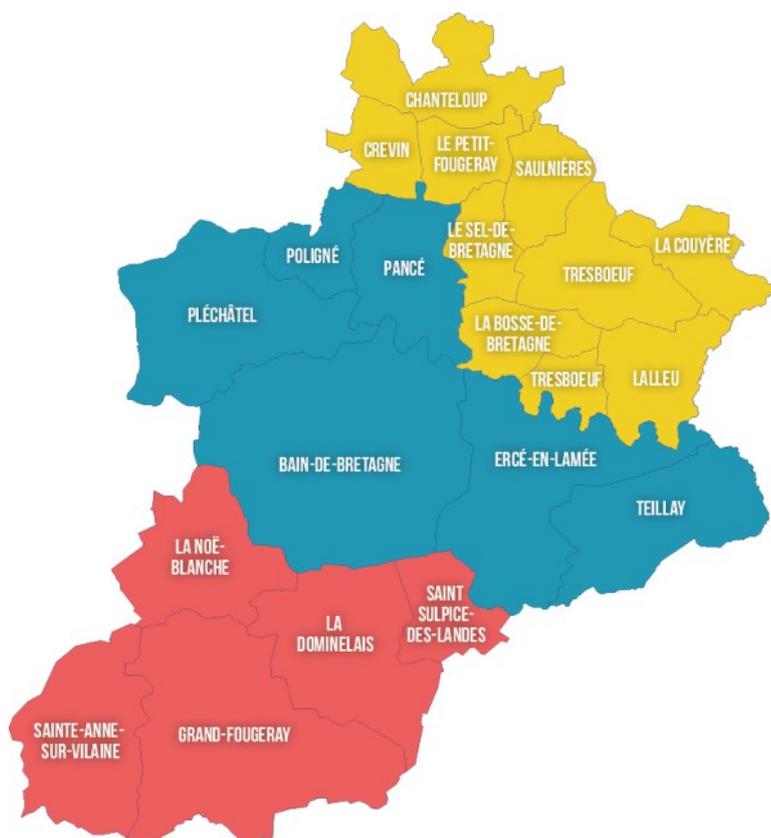
## Le service Animation jeunesse communautaire

L'animation jeunesse est une compétence de Bretagne porte de Loire Communauté, assurée en régie depuis le 1er avril 2023. Le projet éducatif porté par la Communauté de communes vise à offrir à tous les jeunes un égal accès à l'information et aux activités de loisirs.

### L'animation accessible à toutes et à tous

**Le territoire est découpé en 3 secteurs, sur lesquels une équipe d'animation est déployée.**

Chaque secteur dispose de deux animateurs référents qui font le lien avec les adolescents, les familles et les partenaires.



## Secteur Nord

Chanteloup, Crevin, Lalleu, La Bosse-de-Bretagne, La Couyère, Le Petit-Fougeray, Le Sel-de-Bretagne, Saulnières et Trebœuf.

**Animateurs référents :** [Kevin](#) (Instagram : [kevin\\_jeunesse](#)) et [Raphaël](#) (Instagram : [raphael\\_jeunesse](#)).

## Secteur Centre

Bain-de-Bretagne, Ercé-en-Lamée, Pancé, Pléchâtel, Poligné et Teillay.

**Animateurs référents :** [David](#) (Instagram : [david\\_jeunesse](#)) et [Teddy](#) (Instagram : [teddy\\_jeunesse](#)).

## Secteur Sud

Grand-Fougeray, La Dominelais, La Noë-Blanche, Saint-Sulpice-des-Landes et Sainte-Anne-sur-Vilaine.

**Animateurs référents :** [Albin](#) (Instagram : [albin\\_jeunesse](#)) et [Ronan](#) (Instagram : [ronan\\_jeunesse.bplc](#)).

**Animatrice référente mobilités :** [Typhenn](#) (Instagram : [typhn\\_jeunesse](#))

**Pour rendre l'animation accessible à tous, ces animateurs se déplacent dans toutes les communes** pour organiser des activités, des événements, assurer des animations itinérantes.

**Les jeunes peuvent se rendre à l'ensemble des animations de la Communauté de communes.** Pour cela, ils contactent les animateurs référents de leur secteur, dont dépendent leurs communes de résidence.

## **Le rôle de l'animation jeunesse communautaire**

**L'animation jeunesse communautaire c'est :**

- **Un accompagnement des adolescents dans leurs envies** et initiatives pour qu'ils soient acteurs de leur temps libre et de leur parcours.
- **Un accès aux loisirs pour tous**, en allant rencontrer les jeunes dans l'espace public, dans les lieux de rencontre (médiathèque, associations...) ; en proposant des animations dans les espaces jeunes, les salles de sport, l'espace public, les salles communales...
- **Un travail en partenariat avec les différentes institutions du territoire**, dont les établissements scolaires, l'Agence départementale, les accueils de loisirs, les associations sportives...
- **Des évènements pour tous** dans lesquels les jeunes sont impliqués.

## **Les temps de loisirs**

**L'équipe d'animation propose des rencontres dédiées aux loisirs :**

- **Les temps d'animation**, chaque mercredi et samedi de 14h à 18h, dans les secteurs du territoire (découverte des outils numériques, éducation aux médias, découvertes sportives et culturelles, temps d'accueil informel, accompagnement de projets...).
- **Des veillées**, le vendredi soir en période scolaire, de 18h à 22h, sur les points d'animation et les espaces jeunes.
- **L'aide à la réalisation des envies des jeunes**, avec eux.
- **Lors des vacances scolaires**, un programme est réalisé pour et par les jeunes, avec un accompagnement pour faciliter leurs déplacements (transports collectifs, covoiturage...). Les programmes sont publiés [sur le site de la Communauté de communes](#).
- **Des séjours durant l'été** (Les résidences toilées, Mini camps...).

## **L'accompagnement des jeunes**

**L'animation jeunesse c'est aussi accompagner et soutenir les jeunes avec :**

- **Un travail de collaboration avec le [Service Info Jeunes \(SIJ\)](#)** et sa participation à l'accompagnement des projets de jeunes.
- **Des temps d'accompagnements collectifs ou individuels** (sorties, organisation d'événements, implication dans la vie locale, départs en vacances...).
- **Des interventions** en partenariat avec les établissements scolaires (rencontres des élèves sur le temps méridien, mesures de responsabilisation...).

## Les événements jeunesse

Le service Animation jeunesse **organise, coorganise et/ou participe à des événements gratuits et tout public, sur tout le territoire.**

### Quelques exemples :

- Le Festival du jeu
- Les Cinés plein air
- Certains événements communaux

## Partenariats

L'animation jeunesse réalise des actions en partenariat avec :

- We Ker,
- les offices des sports,
- les services communaux,
- les associations du territoire,
- les autres services de la Communauté de communes.

## Comment s'inscrire ?

- **L'inscription est possible dès l'entrée en classe de 6<sup>e</sup>.** Pour les enfants en classe de CM2, il est possible de participer à l'animation jeunesse durant l'été précédent la 6<sup>e</sup>.
- **Dossier d'inscription :** la fiche sanitaire est à retirer auprès de l'équipe d'animation jeunesse, ou [en cliquant sur ce lien](#).
- **Tarif annuel :** 2€ pour l'année (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre). Tarifs spécifiques pour les sorties et activités (précisé sur les programmes).
- **Contactez le [coordinateur jeunesse](#).**

# NOUS CONTACTER



|         |                                       |
|---------|---------------------------------------|
| Albin   | albin_jeunesse<br>06 47 00 52 97      |
| David   | david_jeunesse<br>06 80 46 54 23      |
| Kevin   | kevin_jeunesse<br>06 31 31 32 94      |
| Raphaël | raphael_jeunesse<br>06 32 49 95 94    |
| Ronan   | ronan_jeunesse.bplc<br>06 44 10 61 45 |
| Teddy   | teddy__jeunesse<br>06 66 96 08 42     |
| Typhenn | typhn_jeunesse<br>06 83 55 31 12      |